

**Appel aux candidats pour l'engagement  
dans une fonction de « responsable d'atelier »  
à l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège**

Le responsable d'atelier est chargé, sous la responsabilité de la direction et en collaboration avec les enseignants des différentes options concernées, de la supervision de la réalisation des travaux artistiques et techniques qui sont exécutés par les étudiants dans l'atelier polytechnique (métal, bois, soudure, plastique).

**Contrat:**

Dans le cas où la fonction de Chef de travaux serait accessible au moment de la prise de fonction (négociation en cours avec le cabinet), c'est cette fonction qui sera proposée à temps plein (30h/semaine).

Dans le cas où la fonction de Chef de travaux ne serait pas accessible au moment de la prise de fonction, le contrat sera proposé sous statut assistant ou chargé d'enseignement à temps plein<sup>1</sup>.

**Profil recherché :**

- être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, si possible de l'enseignement supérieur artistique ;
- connaître l'utilisation des principaux équipements de l'atelier ;
- avoir le sens du dialogue, des responsabilités et le souci d'aider les étudiants à bien utiliser cet équipement, dans le respect des mesures de sécurité.

**Tâches :**

- En accord avec la direction et en concertation avec les différentes sections concernées, le responsable d'atelier planifie les modes d'occupation de l'atelier (planification des horaires et des plages dédiées aux différentes sections concernées) ;
- En collaboration avec les professeurs, le chef d'atelier examine les demandes de réalisations et veille à y répondre de façon cohérente ;
- Il met en place les conditions nécessaires pour le bon déroulement du travail dans l'atelier et veille en particulier au respect des normes de sécurité ;
- Il soutient les étudiants et leur transmet des conseils d'ordre technique pour favoriser la bonne réalisation de leurs travaux ;
- Il assure le suivi des travaux exécutés par les étudiants afin de prévenir les risques d'accident dans le cadre des travaux pratiques programmés par les professeurs ou lors des réalisations individuelles ;
- Il veille au matériel et à la bonne tenue de l'équipement – il en tient un inventaire à jour ;

---

<sup>1</sup> Une charge d'assistant ou de chargé d'enseignement à temps plein est de 20h/sem en termes de prestations effectives de cours et cela prend en compte le temps de préparation des cours, de suivi pédagogique des étudiants en-dehors des heures de cours, de corrections, de participation aux jurys et aux délibérations, la supervision de mémoires, etc. Dans la mesure où la fonction de responsable d'atelier n'inclut pas ce genre de prestations liées à une charge de cours, l'horaire à prester effectivement à l'école et couvrant les différentes tâches ici mentionnées sera de 30h/sem.

- Il gère la mise en ordre et le maintien en l'état de la documentation technique relative à l'équipement ;
- Il veille au rangement et au nettoyage de l'atelier par les utilisateurs et participe à cette tâche ;
- Il participe avec les professeurs à préparer les commandes, assure le suivi et la distribution auprès des étudiants, une fois la livraison effectuée ;
- Il assure la liaison avec le CPPT, par l'intermédiaire du conseiller en prévention, et veille à la mise en ordre des points relevés comme risques dépistés ;
- Il se forme aux nouvelles technologies en référence aux besoins identifiés dans l'exercice de sa fonction.

### **Procédure de recrutement**

Les lettres de candidature doivent être accompagnées de la copie du diplôme d'enseignement supérieur et d'un curriculum vitae. Après sélection, les candidats retenus seront reçus pour un entretien.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 28 juin 17h à :

Madame F. Pironet, Directrice,  
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège  
41 boulevard de la Constitution  
4020 Liège  
[direction@saint-luc.be](mailto:direction@saint-luc.be)